

REPUBLIQUE DU NIGER

FRATERNITE TRAVAIL PROGRES



Cabinet du Premier Ministre

**INTERVENTION DU MINISTRE DU PETROLE DE LA
REPUBLIQUE DU NIGER
SON EXCELLENCE MONSIEUR FOUMAKOYE
GADO**

A LA CONFERENCE MONDIALE DE L'ITIE

Paris, le 19 juin 2019

- **Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;**
- **Monsieur la Présidente du Conseil d'Administration de l'ITIE ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Mesdames et Messieurs les Délégués et Membres des différentes délégations ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous, au nom du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Niger, qui n'a malheureusement pas pu effectuer le déplacement de Paris, pour prendre part à cette Conférence mondiale de l'ITIE à laquelle il accorde la plus haute importance. Cependant, Il m'a chargé de vous transmettre ses regrets ainsi que ses encouragements.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le Niger est, comme vous le savez, un pays qui dispose d'un important potentiel minier et pétrolier. En effet, il est le 4^e producteur mondial d'uranium, et depuis 2011, un pays producteur de pétrole.

Comme vous pouvez le constater aisément, au regard de ses richesses minérales appréciables, Le Niger reste et demeure attaché aux principes d'une meilleure gouvernance des industries extractives tels que consacrés par les dispositions de sa Constitution.

Cette constitution fait également obligation à l'Etat de publier, dans son journal officiel, les contrats de prospection et d'exploitation de ses ressources minières et pétrolières ainsi que les revenus qui en sont issus. A ce jour, tous les contrats pétroliers sont publiés au Journal officiel, tandis que les efforts sont orientés vers l'effectivité de la publication de tous les contrats miniers.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le Niger a été suspendu en 2017 et suite à cela il s'est retiré du processus ; cette situation étant dû à un déficit de communication.

Des discussions franches et directes entre le Niger et le Secrétariat Exécutif de l'ITIE ont permis de dissiper le malentendu et de prendre la résolution d'apporter les correctifs nécessaires, chacun en ce qui le concerne, afin de marquer un nouveau départ.

C'est dans cet ordre d'idée que le Gouvernement a immédiatement entrepris la réforme du Secrétariat Permanent ayant abouti à la mise en place d'un nouveau dispositif plus efficace et efficient. Le processus de mise en place du Groupe multipartite est cours de finalisation.

Le nouveau dispositif institutionnel mettra, également, en place un plan de communication performant permettant de disséminer le plus largement possible le rapport ITIE.

Je réaffirme donc solennellement, la décision du gouvernement du Niger, de reprendre sa place au sein de l'ITIE et de jouer pleinement et en toute responsabilité son rôle dans la gouvernance des industries extractives.

Le Niger compte finaliser le processus de sa réintégration en septembre 2019.

Aussi, Pour promouvoir l'ouverture des données, le Niger s'est lancé dans un processus de mise en place de cadastres minier et pétrolier plus dynamiques, interactifs, opérationnels et transparents à même de permettre une meilleure gestion des titres miniers et pétroliers.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la propriété effective, Le Niger s'est engagé à établir un registre de tous les propriétaires réels des sociétés extractives au Niger .

Par rapport au secteur minier artisanal, il convient de souligner que le Niger est un pays très vaste, avec plusieurs substances pouvant faire l'objet

d'exploitation artisanale comme l'or, l'étain, le gypse, le sel, les phosphates, etc. Aussi, des reformes ont été engagées pour moderniser le secteur .

Le Niger fait aussi de la préservation de l'environnement une priorité à travers sa prise en compte dans le dispositif réglementaire et juridique régissant le secteur extractif.

Le code minier du Niger est en révision avec la prise en compte de la question genre tout au long de la chaîne de valeur des opérations minières

Je souhaite que cette Conférence mondiale de l'ITIE puisse représenter une opportunité unique pour les Etats membres en vue de renforcer l'importance du dialogue multipartite et de la transparence face aux défis du secteur extractif.

En espérant que la collaboration sera fructueuse entre les pays membres de l'ITIE et le Secrétariat International, je voudrais, au nom du Gouvernement Niger, féliciter l'ITIE internationale pour ses initiatives en faveur d'une meilleure gouvernance des ressources naturelles.

Je vous remercie de votre attention.